



Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Secrétariat général
Etat-major spécial coronavirus

07.05.2021

Journées de vaccination pour les catégories professionnelles présentant un risque élevé d'infection

Mesdames, Messieurs,

Vu l'augmentation des capacités générée par l'ouverture du dixième centre de vaccination, le canton de Berne souhaite que, à l'instar du personnel de santé, d'autres groupes professionnels particulièrement exposés et d'importance systémique puissent bénéficier d'un accès facilité au vaccin contre le COVID-19.

Par conséquent, la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration prévoient de permettre aux professionnels indépendants du domaine de la pédagogie de se faire vacciner contre le coronavirus au centre de vaccination BERNEXPO lors des journées prévues à cet effet.

Dans cette optique, nous vous prions de transmettre le lien suivant à vos membres¹ pour qu'elles/ils puissent profiter de cette possibilité et se voir administrer une première injection lors des semaines 21/22 (première dose) puis la seconde lors des semaines 25/26 (seconde dose) :

<https://izbe.ch/de/d78ecae43ae38a5397152248de566ec7>

Les personnes qui ont déjà un rendez-vous de vaccination doivent s'y rendre. En revanche, s'ils n'ont pas encore de rendez-vous de vaccination et sont intéressés par cette offre, ils doivent s'inscrire sur vacme.ch s'ils ne l'ont pas encore fait. Une fois l'enregistrement terminé, ils peuvent réserver un rendez-vous de vaccination via le lien ci-dessus.

Pour que la vaccination puisse avoir lieu, il convient de présenter le jour du rendez-vous, en plus de la confirmation de rendez-vous² (qui sera envoyée par SMS), le code d'enregistrement VacMe personnel³, la carte d'identité, la carte d'assurance-maladie et, pour les personnes ayant déjà contracté le coronavirus, l'ordre de mise en isolement ou le résultat du test PCR positif reçus à l'époque.

Veuillez noter que nous ne pouvons pas offrir à tous les personnes des informations détaillées sur la campagne de vaccination cantonale. Nous vous demandons donc de renvoyer vos membres vers le site Internet du canton www.be.ch/corona-impfung ou vers la hotline cantonale 031 636 87 00.

En vous remerciant pour votre soutien dans la lutte contre la pandémie de COVID-19, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Dr Gregor Kaczala
Responsable de la vaccination contre le COVID-19 pour l'état-major spécial coronavirus

¹ Actuellement, en Suisse, seules les personnes de 16 ans ou plus peuvent se faire vacciner.

² Vos membres sont priés de ne pas prendre de rendez-vous via be.vacme.ch, mais d'utiliser pour ce faire le lien en ligne spécialement mis à disposition pour ces journées de vaccination.

³ Les enregistrements se font en ligne via be.vacme.ch ou par téléphone au 031 636 88 00.